

Le Bulletin de la FSU 41



Bulletin départemental de la Section de la Fédération Syndicale Unitaire de Loir-et-Cher
35 - 37 avenue de l'Europe - BP 30836 41008 BLOIS CEDEX
Tél. 02 54 42 03 83 - Courriel : fsu41@fsu.fr
N° CPPAP : 0425 S 07496 - ISSN : 1254-1648
Directeur de la Publication : E. MERCIER
Imprimé à la section départementale - dépôt légal à parution

Prix au numéro : 1€
Abonnement : 4€

L'édito

Faites une B.A., votez pour la FSU !

Le congrès de la FSU est un moment important de la vie fédérale où l'ensemble des adhérentes et des adhérents est appelé à participer à la construction des orientations de la FSU, de ses revendications et de ses modalités d'action.

Fédération majoritaire dans l'éducation et largement représentative dans la Fonction Publique, la FSU a vocation à rassembler le plus grand nombre autour de ses revendications. Pour cela, celles-ci doivent être construites avec les agent-e-s, et donc avec ses adhérent-e-s au moment du congrès national.

Pour préparer au mieux ce congrès, qui aura lieu du 31 janvier au 4 février, tou-te-s les syndiqué-e-s de la FSU sont invité-e-s à participer au congrès départemental qui se tiendra à Blois les 7 et 8 décembre prochains.

Ces deux jours seront un temps de réflexion et d'échanges sur les textes préparatoires au congrès national qui serviront de support aux discussions et aux débats.

En amont des congrès départemental et national, la FSU organise une consultation interne. Il s'agit là d'une particularité de notre syndicalisme : les adhérent-e-s votent directement pour choisir l'orientation de la fédération et par conséquent sa direction. **C'est la base de notre démocratie interne qui nous permet de construire nos positions par la synthèse.**

Chaque adhérent-e est donc appelé à émettre une série de votes pour préparer le congrès : vote d'orientation nationale, votes sur le rapport d'activité et ses fenêtres, vote sur l'orientation départementale et le rapport d'activité départemental de la direction sortante. **La participation du plus grand nombre à ce scrutin permettra à la future direction de la FSU de s'appuyer sur une légitimité forte pour porter la parole des personnels.**

Dans notre département, le rapport d'activité montre que la fédération est au service des personnels et de l'action. Fidèle aux principes fondateurs de notre fédération, la direction de la section départementale a toujours cherché à construire les actions dans l'unité la plus large. S'il faut reconnaître que la chose est relativement aisée avec nos camarades de la CGT ou Solidaires, l'unité se révèle souvent être un combat avec d'autres...

Convaincue que c'est dans l'unité et dans l'action que nous pourrions faire avancer nos revendications, la nouvelle équipe à la tête de la section départementale, dans la continuité de la précédente, demande le soutien des adhérent-e-s par leur vote lors de la consultation départementale. Car c'est fort de cette légitimité que nous pourrions porter la parole de l'ensemble des personnels.

En clair, le résumé est dans le titre : faites une B.A., votez FSU !

Aline Pasnon-Chevalier, Emmanuel Mercier

Dispensé de timbrage BLOIS PPDC

Dépôt : 27.10.2021

A distribuer avant le : 02.11.2021

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

FSU 41 - 35-37 Avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX

Sommaire :

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Modalités de vote interne
- Page 3 : Aux adhérents du SNUipp
Congrès départemental
- Page 4 : Liste unitaire départementale
- Pages 5 et 6 : Rapport d'activité départemental
- Pages 7 à 9 : L'action de la FSU
- Page 10 : Thèmes du congrès
Coupon d'inscription
- Encarts : Matériel de vote

DU 4 AU 25 NOVEMBRE 2021, VOTEZ POUR LES ÉLECTIONS INTERNES FSU

Pour préparer le congrès national, tou-te-s les adhérent-e-s de la FSU sont appelé-e-s à voter pour le rapport d'activité et choisir l'orientation fédérale.

Les modalités de vote figurent dans ce bulletin.

20 ET 25 NOVEMBRE 2021

Journées nationales d'action contre les violences faites aux femmes.

En ligne sur fsu41.fsu.fr

Modalités de vote interne

Attention : ce sont les syndicats nationaux qui organisent le vote. Des modalités différentes ont donc été arrêtées par chaque syndicat de la fédération.

**Pour les adhérents et les adhérentes du SNUipp, du SNES et du SNEP, le vote complet national et départemental se fait au niveau de la section départementale des syndicats.
Tou·te·s les adhérent·e·s peuvent utiliser l'enveloppe T jointe, correctement remplie au dos.**

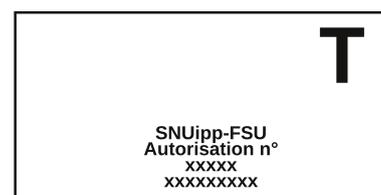
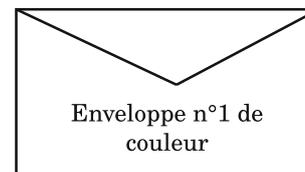
Pour les adhérent·e·s du SNES

Le vote peut être organisé par les secrétaires d'établissement dès lors qu'il y a plus de 5 adhérents dans l'établissement. En cas de vote à l'urne et par correspondance, seul le vote à l'urne dans l'établissement sera pris en compte.

Pour les adhérent·e·s des autres syndicats de la FSU

Seul le vote départemental doit être envoyé à la section départementale, avec le matériel joint dans ce bulletin.

Le vote national doit être envoyé selon les modalités définies par votre syndicat national.

Pensez à bien remplir l'étiquette au dos de l'enveloppe n°2 et à signer.

Avant de voter

Prendre connaissance des textes :

- Pour la partie départementale : dans ce bulletin pour le rapport d'activité départementale et l'Orientation départementale.
- Pour la partie nationale :

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le cahier spécial congrès que vous avez reçu en supplément de la revue "Pour" d'octobre.

Qui vote ?

- Chaque adhérent·e·s d'un syndicat national de la FSU au titre de l'année scolaire 2020-2021 (sauf si il a fait connaître sa démission).
- Tout nouvel adhérent qui aura acquitté sa cotisation au moment du vote.

Quand voter ?

Dès réception du bulletin et **jusqu'au 25 novembre inclus**. Le vote doit parvenir à la section départementale **le 29 novembre au plus tard**.

Dépouillement du vote

- Le dépouillement s'effectuera le lundi 29 novembre à la section départementale à partir de 17h30, maison des syndicats, 35-37 avenue de l'Europe à Blois.
- Conformément aux règles statutaires, il s'effectuera par syndicat national, sous contrôle pluraliste.
- **Tout·e syndiqué·e peut assister au dépouillement du vote.**
- Conformément aux dispositions de certains syndicats nationaux, les votes pourront être dépouillés dans les établissements par les S1. Les PV de dépouillement, ainsi que les listes d'émargement devront être transmis à la section départementale par mail **impérativement pour le lundi 29 novembre à 17h30**.

Aux adhérent·e·s du SNUipp Votre vote pèse dans la Fédération

Si la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) est riche de l'addition de ses 24 syndicats, certains d'entre-eux constituent des poids lourds de la Fédération. C'est le cas au nouveau national pour le SNES et le SNUipp notamment.

Au niveau départemental, en Loir-et-Cher, le SNUipp "pèse" environ les 2/3 des adhérent·e·s de la FSU.

D'où, sans besoin de longues explications, l'importance de la

participation élevée des syndiqué·e·s du SNUipp à ce scrutin interne déterminant pour l'orientation et l'action de la FSU pour les 3 ans qui viennent.

Le bureau départemental du SNUipp 41 (dont plusieurs membres figurent sur la liste unitaire portant l'orientation de la FSU 41) appelle donc tous les collègues à voter dès réception de ce bulletin.



7 et 8 décembre 2021 : un congrès départemental pour un moment de débats et de réflexions, pour le service public et pour faire avancer la FSU

Le congrès départemental FSU est ouvert à l'ensemble les adhérentes et adhérents des différents syndicats de la FSU.

Il a pour objectif de permettre à chacun d'entre nous de prendre un peu de hauteur sur le quotidien de nos métiers et d'échanger sur des sujets concernant l'ensemble des agents de la Fonction Publique et plus largement l'ensemble des citoyens.

« Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social »

« La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne »

« Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique »

« Le syndicalisme et la FSU »

À partir de ces quatre grands thèmes (lire en page 10), seront mises en discussion les questions qui font débat au sein de la FSU.

L'objectif de ce congrès départemental est de permettre à la FSU41 de peser sur les orientations qui seront prises au niveau national lors du congrès de Metz.

Nous avons fait le choix de réunir ce congrès départemental sur deux jours (les 7 et 8 décembre) afin de prendre le temps de construire ensemble ce que

portera la FSU41 au niveau national.

Les textes préparatoires au congrès seront dans le complément de la revue POUR qui sera envoyé très prochainement à l'ensemble des syndiqué·e·s.

Nous souhaitons et espérons vous compter nombreux à ce congrès afin que les échanges soient enrichis du point de vue de chacun.

Pour participer à ce moment de la vie fédérale, qui se veut à la fois constructif et convivial, merci de nous envoyer le coupon d'inscription figurant en page 10 à fsu41@fsu.fr, de préférence pour le 1er décembre.

Inscription possible par téléphone au 02 54 42 03 83 ou 02 54 42 28 30.



ANNÉE DE CONGRÈS

Préparation du 10^{ème} congrès de la FSU - METZ

du 31 janvier au 4 février 2022

Voici les principales dates menant au 10^{ème} congrès national de la FSU

CDFN des 25 et 26 mai 2021	Adoption des thèmes (combien, quel objet) du congrès
CDFN des 14 et 15 septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt et enregistrement des listes et déclaration d'orientation (cf règlement électoral) • Présentation des rapports d'activité et financier nationaux • Présentation des thèmes de congrès
4 octobre 2021	Publication des déclarations et listes d'orientation et des textes soumis au vote des adhérent·e·s en supplément de la revue Pour.
CDFN des 12 et 13 octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption des textes préparatoires au congrès • Attribution des mandats des SN et SD
Début novembre au plus tard	Information des SD, SN et adhérent·e·s des textes préparatoires au congrès (supplément revue Pour)
Du 4 au 25 novembre	Période de vote des adhérents pour les listes d'orientation fédérales nationale et départementale.
Du 27 au 30 novembre	Période de collecte des résultats
8 décembre 2021	Commission nationale de recollement des votes
7 et 8 décembre 2021	Congrès départemental de la FSU 41
du 31 janvier au 4 février 2022	Congrès national de la FSU à Metz.

Liste Unitaire Départementale animée par des militant·e·s Unité et Action et sans tendance.

Dans le cadre de la préparation du Congrès National et du Congrès Départemental, le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) sortant, conformément aux statuts, a engagé le processus de son renouvellement.

La Liste Unitaire Départementale qui figure ci-dessous rassemble les collègues qui participent à l'animation de la vie fédérale.

Cette liste est proposée aux suffrages de l'ensemble des adhérent·e·s.

Elle pourra être complétée par des représentants des syndicats nationaux désignés en fonction du résultat du vote d'orientation nationale.

Votez et faites voter pour la Liste Unitaire Départementale

- | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| • ANGERS Linette (SNASUB) | • JOURDREN Loïc (SNES) | • PFEIFFER Joanna (SNES) |
| • AUSCHER Clément (SNES) | • LAFARCINADE Véronique (SNUipp) | • PIEPER-MÉA Sappho (SNES) |
| • BARBIER Cécile (SNUAS-FP) | • LANGLET David (SNUipp) | • POITOU Nathalie (SNASUB) |
| • BESNARD Frédéric (SNUipp) | • LEROY Stéphane (SNUEP) | • QUINCHON François (SNUipp) |
| • BOISSÉ Gil (SNEP) | • MANSO Magali (SNUipp) | • RICORDEAU Stéphane (SNUipp) |
| • CALLU Candie (SNES) | • MAUDHUIT Isabelle (SNUTER) | • RIOU Éric (SNES) |
| • CHÉRY Yvon (SNES) | • MERCIER Emmanuel (SNES) | • RIZZO Nelly (SNUipp) |
| • COELHO Lucile (SNUipp) | • MERLET Marie (SNASUB) | • ROUSSEAU Benoît (SNUipp) |
| • COLIN Daniel (SNUipp) | • MOTHET Odile (SNES) | • ROUSSELOT Julien (SNUipp) |
| • GAGNIER Carole (SNUipp) | • MURAIL François (SNUEP) | • SALESSE Benjamin (SNASUB) |
| • GARDRAT Aude (SNES) | • NAISSANT Marine (SNUipp) | • SERREAU Laurent (SNES) |
| • GREZES Dominique (SNUipp) | • NONNET Deny (SNUipp) | • TESSIER Catherine (SNEP) |
| • GROSPART Virginie (SNUipp) | • PASNON-CHEVALIER Aline (SNUipp) | • VASSORT Eric (SNUTER) |

Rapport d'activité départemental : une section au service des personnels et de l'action dans l'unité.

Traditionnellement un rapport d'activité porte sur une durée de 3 années qui séparent la tenue des congrès nationaux et départementaux.

Celui que vous avez sous les yeux et que vont forcément dévorer tous les adhérents de la FSU ne porte que sur deux années d'exercice, de septembre 2019 à aujourd'hui dans la mesure où la précédente mandature s'est « étalée » de 2015 à 2019.

Ce rapport d'activité sera donc plus « ramassé » et cela d'autant plus qu'il couvre la totalité de la période de pandémie qui, si elle n'a pas vu l'arrêt, et très loin s'en faut, de l'action de la FSU et de tous ses syndicats, a tout de même très sérieusement pesé sur le travail syndical.

Il demande pour autant et comme d'habitude à être apprécié au regard des engagements pris par l'équipe des militants Unité et Action et sans tendance élus pour animer la vie fédérale départementale sur la base des principes suivants :

- Défense individuelle et collective des personnels.
- Défense et promotion du service public laïc d'éducation, développement des services publics en Loir-et-Cher.
- Développement des liens inter-catégoriels (enseignants, non-enseignants, personnels du public et salariés du privé, retraités et chômeurs).
- Lutte contre le racisme et les exclusions.
- Respect des personnes et défense des droits et libertés.

I - Le contexte de l'activité syndicale :

De toute évidence, il est à examiner en deux périodes, celle qui a précédé le déclenchement de la pandémie mondiale dans laquelle nous nous trouvons encore et celle qui va donc de mi-mars 2020 à aujourd'hui.

De manière générale, dans le domaine de l'action, ce que nous écrivions il y a 6 ans et encore il y a 2 ans, demeure inchangé voire renforcé.

Nous évoquons ici le « comportement » de nos « partenaires » syndicaux, aussi bien, à quelques nuances près, sur le terrain de l'Éducation Nationale que sur ceux de la Fonction Publique et de l'interprofessionnel.

Pour ne parler que des organisations syndicales représentatives, l'Unsa et la

CFDT n'ont fait que confirmer leur non-participation et leur absence quelle que soit la forme, les lieux et les horaires des très nombreuses mobilisations qui ont jalonné la période.

Pourtant invitées quasi systématiquement aux réunions intersyndicales préparatoires, ces deux organisations n'ont même pas daigné tout simplement répondre.

Pour la FSU qui ne veut pas se résigner à ce qui ressemble à une fracture impossible à réduire, le constat est particulièrement préoccupant.

Il l'est tout autant concernant FO dont la direction départementale « proche » de l'extrême droite pollue tous les échanges et les réduit au minimum. Tout aussi problématique est l'agressivité permanente d'une petite poignée de militants de la Fnec FP et du Snudi-FO qui cause des dégâts



importants pour quelques collègues et écoles ou collèges.

Pour la FSU et ses syndicats concernés, « rattraper » ces situations créées n'est pas aisé.

Au final, les « éclaboussures » portent préjudice au syndicalisme.

Quant au dernier épisode en date, le 5 octobre, il semble qu'une étape supplémentaire ait été franchie avec le non-respect d'une organisation pourtant arrêtée en intersyndicale.

L'unité syndicale fonctionne donc à 3 avec la CGT et Solidaires sur les terrains de l'Éducation Nationale, de la Fonction Publique et de l'interpro, et cela de manière harmonieuse.

Soulignons quand même, la présence de l'Unsa ferroviaire tout au long de la mobilisation contre le projet de réforme des retraites.

Avant de revenir sur ce combat intense, il faut évoquer deux drames qui ont créé effroi et colère au sein de l'Éducation Nationale mais aussi bien plus

largement dans le pays.

Le suicide sur son lieu de travail de C. Renon, directrice d'école en région parisienne, aura beaucoup meurtri la profession lors de la rentrée 2019. Contre son gré, Blanquer aura dû temporiser sur le dossier de la direction d'école et envoyer ses IA et Recteurs au chevet de cette catégorie. Pour aujourd'hui, deux ans après et bien aidé entre-autres par le Président de la République, faire adopter la loi Rilhac qui prend le contre-pied des conclusions d'une consultation organisée par le ministère !!

Le rassemblement organisé le 3/10/2019 par le SNUipp-FSU devant la DSDEN et l'entrevue accordée par l'IA à une délégation d'une dizaine de directrices et directeurs ont été empreints d'une grande dignité et auront aussi permis l'expression des constats et attentes des directrices et directeurs d'écoles et plus largement de la profession.

Un an plus tard, l'assassinat de Samuel Paty a provoqué sidération et horreur bien au-delà des membres de la communauté éducative.

L'hommage rendu à notre collègue en Loir-et-Cher comme partout en France, au-delà de sa très grande dignité, aura été marqué par son ampleur. Ce sont plusieurs milliers de personnes qui sont venues à Blois le 17/10/2020 défilier ensemble avec un message de cohésion et de solidarité à opposer à la haine, au déchirement, au fanatisme.

Il revenait à la FSU de porter cette parole.

Avant que la pandémie mondiale ne vienne « figer » ou plutôt bouleverser le cours de la vie pour tous, s'est enclenché un très vaste mouvement interprofessionnel pour s'opposer au projet de « réforme des retraites » voulu par le gouvernement.

De début décembre 2019 à mars 2020, les journées de grève nationale unitaire (CGT, FSU, Solidaires, FO) se sont succédées à un rythme très soutenu (8 entre le 5/12/2019 et fin février 2020) auxquelles se sont ajoutés plusieurs rassemblements les samedis et en soirée (retraite aux flambeaux). Il faut ajouter des opérations de tractage qui auront, elles aussi, demandé un engagement total des militants de la FSU.

Si en ce mois d'octobre 2021, ce projet de retraites par points semble au point mort, c'est en partie « grâce » au Covid 19 mais c'est aussi parce que notre

organisation syndicale (avec les 3 autres) y a engagé tous ses moyens et son énergie.

Pendant toute cette période, la FSU s'est aussi systématiquement placée aux côtés des hospitaliers et a contribué au mouvement s'opposant au projet de privatisation des aéroports de Paris.

Sans oublier les journées de lutte « pour les droits des femmes » et les rendez-vous du 1er mai.

Du côté des instances, la période a vu se tenir (2020), les dernières CAPD traitant des accès à la Hors-Classe et à la Classe Exceptionnelle.

Hormis les recours et le disciplinaire, les CAPD ne possèdent donc plus d'existence réelle et sans surprise apparaissent déjà quelques « libertés » prises par nos IA avec les règles pourtant édictées par eux !

Cet affront fait à la démocratie qu'est la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique » nous impose de redoubler d'efforts, d'activité pour multiplier les temps de rencontre et d'échanges avec nos collègues quelles que soient leurs missions. Un sujet qui d'évidence doit être mis au centre de notre prochain congrès.

Toujours concernant les instances, la FSU et ses syndicats ont « utilisé » au plus et sûrement au mieux leur représentativité majoritaire, voire très majoritaire au sein des CTA et CTSD même s'il est difficile de rendre compte de cette activité et des résultats obtenus notamment pour ce qui concerne l'ensemble des sujets traités au sein du Comité Technique Académique.

Il en va de même pour les CHSCT-D et A qui se sont réunis à de multiples reprises à partir de mars 2020.

II - La pandémie, ses effets et les CHSCT :

Si l'on consacre quelques lignes particulières à ces instances départementale et académique c'est non seulement parce qu'elles se sont réunies à un rythme soutenu durant la période mais aussi parce qu'elles ont permis à la FSU et ses syndicats d'apporter aux personnels aide, soutien, conseils et protection quand les multiples changements de cap, l'absence totale d'anticipation du ministère ont très souvent aggravé les difficultés quotidiennes liées aux effets de la pandémie.

Confinement total, déconfinement partiel et progressif, reconfinement partiel, jauges limitées, organisation de schémas de circulation, non-brassage,

autorisations spéciales d'absence pour les personnels à risques et fragiles, accueil des enfants des professions prioritaires... la liste n'est sûrement pas totalement exhaustive des différents « épisodes » qui ont fait le quotidien de cette période d'un an et demi.

C'est aussi la liste des domaines et sujets d'intervention des représentants de la FSU au sein des CHSCT mais aussi très souvent en direct auprès de notre hiérarchie.

En soulignant le travail considérable mené par la FSU au plan national qui a beaucoup aidé au niveau local, il est permis d'affirmer que la FSU 41 a déployé durant tous ces longs mois toute son énergie et ses moyens pour ne laisser personne isolé.

La période nous aura appris qu'il est possible et peut-être même souhaitable d'intégrer une partie de « distanciel » dans le cadre du travail syndical académique que nous devons continuer à développer.

Elle aura aussi permis de montrer, grande nature, que l'enseignement à distance trouvait très vite ses



limites ; ce n'est sûrement pas le plus mauvais enseignement de la période.

Un autre est que le distanciel et le présentiel en même temps n'était pas possible ! Qu'il ait fallu le vivre pour le constater peut sembler étonnant mais ce fût le cas !

Quelques mots encore sur les CHSCT qui vivent leur dernière année (a priori) sous la forme que l'on connaît.

Il nous faut continuer à les investir pleinement et axer nos efforts sur les domaines qui influent le plus sur les conditions de travail et donc sur la santé des personnels.

L'école inclusive, ses limites, les moyens dont il faudrait disposer, semble un domaine prioritaire quand les effectifs d'élèves sont à la baisse (1er degré) depuis plusieurs années déjà et vont l'être en collège rapidement.

III - La défense de l'école, celle des personnels :

Déjà largement abordée dans tout ce qui précède mais qui mérite quelques ajouts.

Nous pourrions d'ailleurs reprendre quasiment à l'identique ce que nous écrivions dans le précédent rapport

d'activité.

Il s'agira donc simplement de souligner à nouveau, pour le 1er degré, les effets très bénéfiques du travail de dialogue et de contacts avec les acteurs de l'école que sont les élus et les parents d'élèves.

Cette défense du tissu d'écoles sur l'ensemble du territoire départemental ne peut certes pas annuler tous les effets d'une carte scolaire mais très objectivement faire bien plus que limiter les dégâts en construisant des rapports de forces qui ont très peu d'équivalents.

Pour ce qui concerne le 2nd degré, le travail scrupuleux mené au sein des CTSD, celui d'accompagnement des délégations d'établissement permettent d'infléchir nombre de décisions. On insistera particulièrement sur le « sauvetage » de l'UPE2A du collège Bégon à Blois, obtenu par une « coalition » exemplaire entre représentants du personnel FSU, équipe enseignante du collège et chef d'établissement !

Il faut ici insister aussi sur le travail sans relâche mené par les militants du SNUEP et du SNASUB qui permet à la FSU de consolider son implantation au sein de l'enseignement professionnel et de progresser significativement chez les personnels dits non-enseignants.

Abordons en quelques lignes le domaine de la précarité celui des contractuels qu'ils soient enseignants ou AESH ou AED.

Nous nous heurtons depuis 2 ans maintenant au refus du ministère de simplement mettre à disposition la liste des personnels AESH et de leurs affectations.

Pour autant, la FSU déploie de gros efforts pour les réunir deux fois par an et pour les informer au mieux.

La « nouveauté » réside dans l'arrivée des « alternants » qui enseignent à 1/3 temps et préparent le M2 et les concours.

Cette « catégorie » créée pour diminuer le nombre de places mis aux concours et donc l'effectif de fonctionnaires titulaires doit être l'objet d'une attention particulière de notre part.

Pour clore ce chapitre, rappelons que les militants de la FSU 41 qui disposent de « temps de décharge » font en sorte d'être présents tout au long de la semaine et de l'année scolaire, continuité indispensable quand l'objectif est de répondre à l'ensemble des (très) nombreuses sollicitations.

IV - Les retraités :

Pour cette « catégorie » plus que

précieuse pour la FSU qui fait en sorte que l'arrêt de la vie dite active ne se traduise pas par une rupture, le niveau d'activité ne faiblit pas.

Tout simplement parce que les intérêts avec les actifs sont liés et que les revendications catégorielles sont plus que jamais d'actualité.

Au sein de la FGR-FP et du groupe des 9, mais aussi systématiquement aux côtés des actifs, les retraités de la FSU sont présents et moteurs partout.

V – La vie interne – l'information :

Dans un contexte politique et social désespérément vide de perspectives, la FSU 41 enregistre une grande stabilité en terme d'adhésions.

Les 1250 adhérents se répartissent très inégalement entre les 13 syndicats qui composent la Fédération en Loir-et-Cher.

S'il n'y a pas de plafond de verre en la matière et si « l'offre d'adhésion » fait

partie des préoccupations permanentes de la section départementale, c'est un défi année après année que convaincre nos collègues de l'absolue nécessité de posséder un collectif puissant.

Pour relever ce défi, la presse départementale du SNUipp et de la FSU demeurent des outils que nous ne devons pas abandonner même si maintenir un rythme de parution régulier est difficile.

Le site internet de la FSU 41 est opérationnel depuis 2019 et la maquette du bulletin FSU a été rénovée en cette rentrée !

Et si le courrier électronique s'est maintenant et depuis longtemps imposé comme l'outil principal, il nous paraît indispensable de ne surtout pas oublier les autres vecteurs et notamment les rencontres avec les collègues, le téléphone....

Pour conclure ce rapport d'activité, à la

fois trop long mais sûrement aussi lacunaire sur certains aspects, quelques mots à caractère général.

Si la FSU en Loir-et-Cher organise un vote d'orientation départementale en plus du vote national, c'est bien parce qu'elle estime devoir à ses adhérents le compte-rendu de son travail.

Elle estime en retour être légitime à demander à ses adhérents un message de soutien et d'encouragement en direction de ses militants.

Des militants qui cherchent au quotidien à renforcer leurs syndicats et qui savent que la force de la FSU est d'abord celle de chacun des syndicats qui la composent.

Et des militants qui savent aussi que l'acharnement mis par le pouvoir en place à briser tous les collectifs doit trouver en face une détermination totale pour au contraire les renforcer.

L'action de la FSU Juin 2019 à octobre 2021

13 juin 2019	Dans la foulée du mouvement de mai, le congrès national du SNUipp-FSU décide d'une journée de grève nationale contre la Loi Blanquer. En Loir-et-Cher, le SNUipp-FSU rencontre l'Inspectrice d'Académie en délégation.
27 juin 2019	Action Fonction Publique contre la Loi de Transformation de la Fonction Publique. Rassemblement à Blois.
Juin 2019	La FSU relaie la pétition pour l'organisation d'un référendum d'initiative populaire portant sur la privatisation d'aéroports de Paris.
3 octobre 2019	Après le suicide notre collègue directrice C. Renon, le SNUipp-FSU appelle à un rassemblement le jeudi 3/10 devant la DSDEN. Une délégation de directrices et directeurs est reçue très longuement par l'Inspectrice d'Académie.
8 octobre 2019	Journée nationale d'action des retraités. Rassemblement à Blois à l'appel du groupe des 9.
14 octobre 2019	Rencontre académique AESH avec Madame la Rectrice délégation FSU.
6 novembre 2019	Rassemblement Education Nationale à l'initiative de la FSU dans le cadre d'une journée nationale pour salaires, conditions de travail, respect de la professionnalité, et défense du paritarisme. Rencontre auprès du Préfet.
20 novembre 2019	Journée nationale d'action AESH Rassemblent Blois 14h Préfecture Délégation menée par la FSU reçue en Préfecture.
5 décembre 2019	Journée nationale de grève interpro (FSU – CGT- Solidaires – FO) contre le projet de réforme des retraites par points. En 41, l'Unsa cheminots, la CFE-CGC et les gilets jaunes appellent également. Manifestation départementale au départ du Centre Hospitalier. Grève à plus de 70 % à l'EN. Très grosse manifestation.
Samedi 7 décembre 2019	Premier rassemblement des samedis "contre la réforme des retraites"
10 décembre 2019	Intersyndicale interpro FSU, CGT, FO, Solidaires et UNL, MNL et UNEF. Journée de grève nationale contre le projet de réforme des retraites.

17 décembre 2019	3ème journée de grève interprofessionnelle et unitaire. Nouvelle mobilisation massive en Loir-et-Cher.
Mercredi 18 décembre 2019	Manifestation du collectif départemental de soutien aux sans papiers et demandeurs d'asile. 16h30 Préfecture de Blois.
19 décembre 2019	Journée nationale d'action des retraités. Rassemblement à Blois à l'appel du groupe des 9.
9 janvier 2020	4ème journée de grève interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites. 2 cortèges convergents (Jeu de paume et Bd de l'Industrie) vers la Préfecture.
Samedi 11 janvier 2020	Manifestation départementale du parc des expositions jusqu'au château de Blois. Même configuration départementale que le 5 décembre. Manifestation de très grande ampleur.
14 janvier 2020	Nouvelle journée de grève interprofessionnelle. Départ du centre hospitalier et AG en fin de manifestation dans les locaux de l'IUT.
Mercredi 15 janvier 2020	Place Louis XII « Forum » organisé par la FSU et la CGT. Film, tractage et concert.
Durant toute cette période	Participation active de la FSU 41 à la campagne de signatures « contre la privatisation des aéroports de Paris ».
Durant toute cette période aussi	L'intersyndicale interpro a « couru » après les députés et sénateurs (et ministres aussi) de Loir-et-Cher. Les seuls à nous avoir reçu sont S. Baudu et P. Brindeau. Depuis S. Baudu n'est plus député !
Mercredi 15 janvier 2020	Place Louis XII « Forum » organisé par la FSU et la CGT. Film, tractage et concert.
16 janvier 2020	Grève interprofessionnelle (FSU, CGT, FO, Solidaires, Unsa cheminots). Petit déjeuner revendicatif devant la DSDEN Manif départementale à Blois de l'INSA vers la gare via centre-ville.
23 janvier 2020	Dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites, organisation d'une retraite aux flambeaux sur le pont Jacques Gabriel à Blois.
24 janvier 2020	Nouvelle journée nationale de grève interprofessionnelle. Même cadre unitaire en Loir-et-Cher. Barbecue en centre-ville puis manifestation.
06 février 2020	Grève interprofessionnelle. Rassemblement et manifestation départementale à Blois après « repas revendicatif » devant l'INSA. Journée précédée de 2 campagnes de tractage la veille et l'avant-veille.
14 février 2020	Action secteur de la santé et défense de la Sécurité Sociale.
25 février 2020	Rassemblement interprofessionnel « pour les libertés syndicales » FSU, CGT, Solidaires, FO, Unsa ferroviaire.
2 et 3 mars 2020	Deux rassemblements à Blois contre le passage en force à coup de « 49.3 » réforme des retraites, « Square du 49.3 ».
Samedi 7 mars 2020	Journée internationale de lutte « Pour les droits des femmes ». Rassemblement Blois FSU, CGT, Solidaires...
Samedi 14 mars 2020	Marche pour le climat (partout en France) participation de nombreux militants de la FSU.
Lundi 16 mars 2020	Annnonce d'un confinement total par le Président de la République. L'intersyndicale nationale avait annoncé une grève interpro. pour le 31 mars quelques jours auparavant.
Confinement et cartes scolaires du 16 mars 2020 au 27 mars 2020	Dans l'ensemble des secteurs, les syndicats de la FSU mettent tout en œuvre pour que les cartes scolaires ne se déroulent pas sans les représentants du personnel comme Blanquer en donnait la consigne aux IA et Recteurs !!
27 mars 2020	Non seulement Blanquer stoppe les opérations de carte scolaire mais sous la pression de la FSU, des élus et des parents, décide d'un moratoire sur la fermeture de classes.
Du 16 mars à mi-mai 2020	Multiplication des réunions en visio-conférence avec Rectorat et IA. (CAPD – CTA – CDEN – CTSD – CHSCT-D et A extraordinaires) et avec la profession par catégories ou niveaux d'enseignement.

1er mai 2020	Rassemblement départemental FSU-CGT-Solidaires.
4 mai 2020	Visio-conférence organisée par le SNUipp-FSU avec 40 collègues directeurs sur la reprise de l'école en présentiel le 11 mai.
5 mai 2020	Sur proposition de la FSU 41, organisation par le Préfet d'un CDEN « Spécial déconfinement ».
Avant le 11 mai 2020	Mise à disposition de la profession par le SNUipp-FSU 41 des droits d'alerte et de retrait dans le cadre de la réouverture des écoles. Nombreuses interventions là où des pressions sont exercées sur les équipes.
15 mai 2020	Convocation du CHSCT-D sur initiative de la FSU.
10 juin 2020	Nouveau CHSCT-D extraordinaire consacré à la situation sanitaire et à la réouverture totale des écoles le 22 juin. Soit la 3ème ou 4ème « rentrée » de l'année !
17 septembre 2020	Journée nationale d'action (FSU, CGT, Solidaires, UNSA) salaires, Services Publics, retraites et sécurité sociale.
14 octobre 2020	Journée nationale Rased. Rassemblement devant la DSDEN et rencontre auprès de l'IA.
17 octobre 2020	Rassemblement et manifestation à Blois. Hommage à Samuel Paty. La FSU rédige l'intervention et prend la parole devant une foule rarement connue.
10 novembre 2020	Grève Education Nationale unitaire à l'appel de la FSU, CGT, FO Sud et SNALC. « Pour éviter une nouvelle fermeture des écoles ».
Novembre 2020	Réunions d'Informations Syndicales spéciales AESH organisées par le SNUipp-FSU.
5 décembre 2020	Rassemblement départemental « contre la précarité ».
18 décembre 2020	Rassemblement départemental « Pour les droits des migrants » Blois FSU, CGT, Solidaires, Ligue de l'enseignement, syndicat de la magistrature, LDH...
16 janvier 2021	Marche pour les libertés et contre les lois sécuritaires. Préfecture Blois.
26 janvier 2021	Grève nationale unitaire Education Nationale FSU, CGT, FO, Solidaires, SNCL Salaires, conditions de travail, emplois. Pour un plan d'urgence pour l'école.
4 février 2021	Grève interprofessionnelle « Pour la défense des Services Publics » FSU, CGT, Solidaires et FAFP.
8 mars 2021	Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Rassemblement Blois Préfecture.
31 mars 2021	« Situation sanitaire et pouvoir d'achat » des retraités. Rassemblement à l'appel des organisations de retraités FSU, CGT FO, UNSA et FGR-FP
8 avril 2021	Journée nationale de mobilisation des AESH sous la forme d'une conférence de presse en Loir-et-Cher. FSU, CGT, FO, SNALC.
1er mai 2021	« Ensemble pour les droits sociaux et les libertés ». Rassemblement à Blois FSU, CGT, Solidaires.
9 mai 2021	Marche pour le climat.
3 juin 2021	Grève nationale AESH. Rassemblement devant la DSDEN et délégation reçue par l'IA.
12 juin 2021	Rassemblement départemental pour « La défense des libertés et combattre la diffusion des idées d'extrême droite » à l'appel de la FSU.
23 septembre 2021	Grève unitaire nationale « pour un plan d'urgence pour l'Education Nationale, emplois, salaires, conditions de travail ». A l'appel de FSU, CGT, Solidaires, FO. Rassemblement et manifestation départementale, Blois.
1er octobre 2021	Journée nationale d'action des retraités 150 personnes à Blois. A l'appel du groupe des 9.
5 octobre 2021	Grève nationale interprofessionnelle FSU, CGT, Solidaires, FO. Salaires, emplois, conditions de travail. Blois, Vendôme, Romorantin.
19 octobre 2021	Grève nationale unitaire AESH FSU, CGT, Solidaire, FO, SNALC.

4 thèmes pour permettre à la FSU d'intervenir sur l'ensemble des sujets.

Pour préparer le travail des congrès départementaux et avoir une base de discussion, les rapporteurs au congrès ont rédigé un premier rapport préparatoire. Ce texte a été discuté à l'occasion de deux CDFN et adopté par celui des 12 et 13 octobre.

Ce rapport reprend les quatre thèmes et le plan adoptés en mai. C'est ce texte que le congrès départemental devra amender. C'est pour faciliter ce travail que la section départementale a proposé de réunir le congrès départemental sur deux jours.

Thème 1 : « Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social »

Après deux ans de crise sanitaire, il faut faire l'état des lieux du système éducatif. L'école à distance a mis en avant et renforcé les inégalités qui prédominaient dans le système éducatif. Sur quels leviers agir et quelles politiques mettre en place pour contre balancer les effets de la crise sanitaire et aller vers un système éducatif juste ?

Il sera aussi l'occasion de faire le bilan des politiques menées par le gouvernement en matière d'éducation, de formation, de recherche et de culture.

Le projet porté par la FSU sera lui aussi actualisé pour prendre en compte les évolutions de notre société.

Thème 2 : « La Fonction Publique, pour réaliser le service public, une idée moderne »

Les crises, sanitaires ou économiques ont montré l'importance de disposer de services publics efficaces et qui surtout garantissent l'égalité pendant des périodes compliquées. Il s'agira de faire le bilan des réformes menées depuis plusieurs années qui ont toutes eu pour objectif d'affaiblir les services publics au

service de l'intérêt général pour les mettre au service de politiques néolibérales.

Les conséquences sur les personnels sont nombreuses : perte de sens des métiers, individualisation des carrières, management délétère, etc. Pourtant, les agents sont au cœur des services publics. Le congrès devra définir les revendications qui permettront de revaloriser les métiers et les carrières et redonner du sens aux missions des agents.

Le zoom laïcité est rattaché à ce thème.

Thème 3 : « Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique »

Ce thème, au spectre large, traite des alternatives économiques et sociales, des conséquences sociales de la transition écologique et des droits et libertés. Dans un contexte de crise du capitalisme, la FSU doit analyser les effets des politiques néolibérales, afin de pouvoir placer ses revendications dans une perspective de transformation sociale.

La question de la protection sociale est abordée dans ce thème, qui consacrera une partie à la Protection Sociale Complémentaire (PSC).

Enfin, la question des droits et liberté et de la solidarité internationale sera traitée ici.

Thème 4 : « Le syndicalisme et la FSU »

Ce thème traite de la question de l'avenir du syndicalisme. Fidèle à l'objectif de la FEN, la FSU continue à œuvrer pour le rapprochement du syndicalisme dans une centrale organisée démocratiquement. Dans le contexte d'émiettement du syndicalisme, il nous faut réfléchir aux stratégies à mettre en place pour renforcer le syndicalisme, dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs.

Ce thème abordera également la question des élections professionnelles de 2022.



COUPON D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL FSU 41

À renvoyer de préférence pour le 1^{er} décembre 2021

NOM : _____ Prénom : _____

Syndicat : _____ École
Établissement : _____
Service

Courrier électronique : _____@_____

Je serai présent·e : le mardi le mercredi

Je prendrai mon repas sur place : le mardi le mercredi

Une convocation permettant d'obtenir une autorisation d'absence sera envoyée à la réception de l'inscription.

Coupon à renvoyer à la section départementale. Inscription préférable par mail à fsu41@fsu.fr

ou par téléphone : 02 54 42 28 30 ou 02 54 42 03 83.

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU

Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

Vote n°1

Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

Liste Unité & Action et sans tendance

Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)

Liste Émancipation

Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

Liste Front Unique

Votes n°2 :

Rapport d'activité fédérale national (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat.
Chaque syndiqué·e est invité·e à indiquer l'appréciation dans laquelle il ou elle se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous,

entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Education » (page 8)

A

B

Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)

A

B

VOTE n°3 : Rapport d'activité fédérale départemental (contenu dans bulletin FSU41 n°123)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

VOTE n°4 : Orientation fédérale départementale

Cochez ou non la case ci-dessous :

Liste Unitaire départementale animée par
des militant·e·s Unité Action et sans tendance.